



## le fil de l'actu...

### Beaujolais

**TOURISME /** Quatre structures touristiques du Beaujolais devraient fusionner au mois de novembre. Explications et point d'étape avec le président de Destination Beaujolais, Patrick Phulpin.

## La fusion en bonne voie



Patrick Phulpin, président de Destination Beaujolais, en charge de mettre en place le projet de fusion de quatre structures touristiques du territoire.

**L**e tourisme dans le Beaujolais bouge actuellement en coulisse et ce nouveau format pourrait aboutir, fin novembre, à la création d'un nouvel office de tourisme intercommunautaire rassemblant quatre structures actuelles : les offices de tourisme Beaujolais monts et vignoble, Villefranche Beaujolais Saône, Beaujolais des Pierres dorées et Destination Beaujolais.

Pour comprendre les origines de cette fusion, il faut remonter quelques années en arrière. En 2017, le territoire Beaujolais comptait six offices de tourisme, une fédération d'offices de tourisme du Beaujolais (FOTB), à savoir Destination Beaujolais, et une structure de développement local qui n'est autre que le syndicat mixte du Beaujolais pour la démarche Unesco Global Geopark. Toutes ces structures œuvrent dans le domaine du tourisme et sont financées principalement par les EPCI. Elles mènent aussi depuis de nombreuses années des actions de communication et de promotion en commun, au sein de Destination Beaujolais. Mais dans un contexte de réforme territoriale, une réflexion a été engagée depuis 2015 afin de se doter d'une véritable stratégie touristique ainsi que d'optimiser l'organisation, les moyens humains et financiers. Pour ce faire, un comité de pilotage a été constitué et a bénéficié d'un accompagnement extérieur (Auvergne Rhône-Alpes Tourisme). Depuis juillet 2017, Patrick Phulpin est le président de Destination Beaujolais. Il a pour mission de mettre en place cette fusion entre les quatre structures. Ce vaste chantier nécessitant de nombreux travaux préparatoires, les porteurs du projet se sont appuyés sur les compétences et connaissances de professionnels du droit, des finances et des ressources humaines dans le domaine du tourisme. Afin de bénéficier d'une expertise extérieure, l'ensemble des acteurs de la FOTB-Destination Beaujolais ont ainsi fait le choix de se faire accompagner par un bureau d'études, le cabinet Delsol Avocats. « Tous les offices n'ont pas les mêmes règles en matière de gestion du personnel et sur le plan financier. Il fallait donc identifier les freins de la création d'un office de tourisme intercommunautaire du Beaujolais et faire des préconisations opérationnelles », justifie Patrick Phulpin.

#### « Être patients »

Alors que les trois EPCI concernées - les communautés de communes Saône Beaujolais, Beaujolais Pierres Dorées et Agglomération Villefranche Beaujolais Saône - ont validé ce rapprochement, les conseils d'administration des quatre structures pourraient suivre le même

chemin. « La délibération des EPCI a été une étape fondamentale puisque elles ont donné le feu vert pour continuer notre démarche, précise le président de Destination Beaujolais. Cette fusion devrait se faire par absorption. L'office de tourisme de Villefranche qui représente le plus gros volume d'actif ou d'activités va se transformer en office de tourisme intercommunautaire dont le nom sera l'office de tourisme du Beaujolais, tout simplement. Cette association va mettre en place de nouveaux statuts. Et les trois autres associations, qui valideront leur dissolution en assemblée générale, vont être absorbées par ce nouvel office de tourisme. Le 26 novembre prochain, à l'issue de l'assemblée générale, ce nouvel office de tourisme du Beaujolais devrait donc être créé. »

Bien que le projet de fusion soit en très bonne voie, de nombreux détails doivent encore être peaufinés. « Nous travaillons activement sur le volet social. Nous allons lancer une procédure de recrutement d'un directeur ou d'une directrice, à partir d'octobre. Nous avons besoin de réorganiser le fonctionnement et l'organigramme de cette nouvelle structure car la mutualisation implique des adaptations », dit-il. Avec un budget annuel qui devrait s'élever à 1,2 million d'euros, la nouvelle structure pourrait aussi revoir sa stratégie touristique. « Cette fusion nous permettra de rendre plus cohérente et efficace notre offre touristique. L'objectif est de positionner le Beaujolais comme une destination touristique multifacettes avec une offre variée et représentative de notre Beaujolais : l'œnotourisme, la gastronomie, la culture, le patrimoine, la nature et les loisirs. Nous nous appuyerons aussi sur les labels qui sont une carte de visite importante. Enfin, nous voulons profiter de la fusion pour moderniser l'accueil, définir des actions innovantes pour plus de valeur ajoutée et aller vers un marketing plus poussé pour développer l'autofinancement », dévoile déjà Patrick Phulpin. Les trois offices de tourisme reliés aux autres EPCI du territoire qui n'ont pas voulu s'inscrire dans ce projet de fusion (Mâconnais Beaujolais Agglomération, la communauté de communes du Pays de L'Arbresle et la communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien) resteront néanmoins des partenaires, tout comme la ville de Lyon. « En développant des synergies partenariales et grâce à la mobilisation des acteurs locaux du tourisme, nous pourrions professionnaliser le tourisme dans le Beaujolais. Cette mutualisation de moyens prendra du temps. Il faudra être patient », prévient cependant le président. ■

David Duvernay